



*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Hôtel de Matignon, le 14 février 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le label Grande Cause Nationale 2014 accordé à l'Engagement associatif

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a décidé de faire de l'Engagement associatif la Grande Cause Nationale pour 2014.

Ce label permettra au Mouvement associatif d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques lorsqu'ils souhaiteront organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique.

Le Premier ministre a voulu ainsi valoriser et promouvoir le rôle des associations et de l'engagement bénévole dans notre société.

La France compte en effet 16 millions de bénévoles associatifs, auxquels s'ajoutent 1,8 millions de salariés d'une association, soit 8 % du nombre total de salariés.

A un moment où les associations prennent de plus en plus de responsabilités dans tous les domaines - social, éducatif, sportif ou encore culturel - le Gouvernement a souhaité s'engager à leurs côtés.

Cette décision constitue une nouvelle étape dans la politique mise en œuvre pour soutenir le mouvement associatif, faciliter le bénévolat et favoriser l'emploi au sein de l'économie sociale et solidaire.

Elle permettra notamment de sensibiliser les Français aux enjeux de cet engagement au service des autres, qui, depuis la loi de 1901, constitue une chance pour notre pays et un pilier de notre modèle social et républicain.

C'est le message que porte le Mouvement associatif, aux côtés duquel le Gouvernement a décidé de s'engager.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

smc@pm.gouv.fr